# MICHEL FOURNIRET PORTRAIT D'UN PERVERS SADIQUE (1.2)

Les grands criminels constituent des cas d'étude intéressants pour l'astrologue, au même titre que toutes les personnes qui sortent de l'ordinaire pour quelque raison que ce soit. On peut en effet considérer que si notre savoir ne parvient pas à dégager les ressorts de ces personnalités, il serait alors vain de poursuivre nos analyses, interprétatives et prévisionnelles. Comment en effet prétendre saisir l'être et le devenir d'une personne quelle qu'elle soit si le thème natal ne permet pas de déceler ce qui distingue les cas exceptionnels, qu'ils soient positifs ou négatifs, les plus nobles ou les plus abjects ?

A cela s'ajoute un argument psychanalytique, issu de la métaphore du cristal brisé utilisée en son temps par Freud: « (...) nous nous fions à la conception selon laquelle la pathologie, à travers ses grossissements et ses exagérations peut nous rendre attentifs aux proportions normales (auf normale Verhältnisse) qui autrement nous échapperaient. Là où la pathologie nous montre une fracture ou une fêlure peut de façon normale exister une articulation (Gliederung). Lorsque nous jetons par terre un cristal, il se brise, mais pas arbitrairement; il se casse en effet en morceaux suivant ses lignes de clivages (Spaltrichtungen) dont la délimitation, quoiqu'imperceptible, était au préalable déterminée par la structure (Struktur) du cristal. Les malades mentaux sont aussi de telles structures fêlées et sautées (solche rissige und gesprungene Strukturen sind auch die Geisteskranken) »<sup>1</sup>. Dans la perspective qu'il a nommée « pathoanalytique », le psychiatre et psychanalyste belge Jacques Schotte érigeait cette métaphore au titre de « principe du cristal brisé », la généralisant à tout le champ psychiatrique, en posant cette idée fondamentale que « la pathologie, à travers ses grossissements et ses clivages, révèle la structure cachée du normal. Ainsi, par exemple, (...) l'étude de la dissociation du Moi dans la schizophrénie met en évidence les processus à l'œuvre dans la constitution du Moi sain. Tout comme la santé réside, pour la médecine, dans le silence des organes (« La santé, c'est la vie dans le silence des organes », disait René Leriche), il s'avère que dans la santé psychique les processus les plus profonds de la Psychè demeurent imperceptibles : seule la pathologie, par son effet de loupe et la déconstruction morbide qu'elle opère, les fait venir au jour. »<sup>2</sup>

## APPROCHE PSYCHOPATHOLOGIQUE

Michel Fourniret est un cas emblématique en matière de criminalité à connotation sexuelle. On sait que son parcours est émaillé de nombreux meurtres et assassinats<sup>3</sup>, la plupart précédés de viols, dont plusieurs sur des mineures. On ne peut toutefois pas le ranger une bonne fois pour toutes dans la catégorie des pédophiles car, parmi ses victimes, figurent aussi des adolescentes et des jeunes femmes. Il ne rentre pas non plus à proprement parler dans le lot des tueurs en série (« serial killers ») puisqu'il ne suit pas un scénario unique, tuant au contraire de différentes façons, toutes plus cruelles les unes que les autres. En revanche, les enlèvements suivent le plus souvent un scénario semblable, basé sur la ruse et la roublardise.

<sup>2</sup> Philippe Lekeuche: « Propos sur un amour ultime » (http://www.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2002-2-page-67.htm).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Conférence XXI de la « Nouvelle suite de conférences pour introduire à la psychanalyse », chapitre intitulé « Le démontage de la personnalité psychique ». Cité par Philippe Lekeuche dans son article « Propos sur un amour ultime » (http://www.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2002-2-page-67.htm).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La différence entre meurtre et assassinat réside dans l'absence de préméditation pour le meurtre et la préméditation pour l'assassinat.

Ouoi qu'il en soit, un fait est certain : son profil psychologique relève de la perversion, entendu que ce trouble est à considérer comme la tendance à utiliser abusivement un objet, ce terme étant compris dans son acception la plus large; il inclut dès lors tant les objets proprement dits (dans le fétichisme par exemple) que les sujets (dans le sadisme notamment), au sens d'objets de désir. Le sujet est alors réduit au statut d'objet, manipulable à souhait. D'après Freud, la perversion s'explique par une « surestimation de l'objet sexuel » 4 et d'ajouter : « c'est peut-être précisément dans le cas des perversions les plus abominables qu'il faut admettre que la participation psychique à la transformation de la pulsion sexuelle est la plus large. (...) Dans le domaine de la sexualité, les choses les plus élevées et les plus viles sont partout liées les unes aux autres de la façon la plus intime. »<sup>5</sup> Freud parle à ce propos d'idéalisation de la pulsion pour signifier que, dans ce genre de cas, la pulsion sexuelle est soumise au gré et aux dérives des idées de la vie psychique. En ce sens, le pervers est poussé au passage à l'acte par ses fantasmes, alors que le névrosé, pour sa part, est contraint dans sa pensée par ceux-ci, ce qui se traduit par divers types de symptômes dont le sujet se plaint. Le pervers, lui, ne se plaint pas - et c'est là que réside la principale difficulté quant à la possibilité d'un traitement thérapeutique – car le fantasme est ce dont l'aveu peut littéralement le mettre à nu, autrement dit le fragiliser, lui qui est en quête de toute-puissance.

Le sadisme est une figure emblématique de la perversion et, de toute évidence, Michel Fourniret appartient à la catégorie des sadiques. Dans cette psychopathologie, « l'agresseur profane l'image (...) et révèle le corps à sa matérialité en déchirant sa surface. Crever l'enveloppe, trouer la peau, vider le corps de ses produits en le faisant vomir, déféquer, pleurer, suer, crier, saigner surtout, constituent des déterminants essentiels du désir sadique. »<sup>6</sup> Comment ne pas reconnaître Fourniret au gré de ces citations, lui qui partait « à la chasse », selon ses propres termes, à la recherche insatiable de MSP, autrement dit de « Membranes Sur Pattes » (sic), dans son obsession sans cesse renouvelée de la virginité ? Lui qui, dans une lettre envoyée en 2005 à son fils Sélim (eu avec sa femme et complice, Monique Olivier), écrit sans détours le sort qu'il aurait réservé à sa dernière victime si celle-ci ne s'était pas échappée : « Il est évident que je lui aurai arraché les yeux et les membres avec une infinie jouissance. » Lui qui a abattu à bout touchant, c'est-à-dire le canon scié appuyé sur sa poitrine, Fabienne Leroy, âgée de 20 ans ; lui qui a planté un tournevis en plein cœur à Natacha Danais, 13 ans et qui, avant de l'étrangler, a étouffé Elisabeth Brichet, 12 ans, en enfermant sa tête dans un sac en plastique transparent pour profiter de sa terreur... Aucun doute n'est permis et la question de l'intelligence de Fourniret devient dès lors secondaire : comme le prétendent certains soi-disant « experts », il n'est pas particulièrement intelligent parce qu'il est passionné d'échecs et de littérature et qu'il a longtemps brouillé les pistes en commettant ses crimes dans des endroits parfois très éloignés les uns des autres (en France comme en Belgique), s'inscrivant en certaines occasions dans le sillage d'autres criminels (en particulier, Marc Dutroux en Belgique et Emile Louis dans l'Yonne). Il n'est pas non plus aussi stupide que d'autres le prétendent, se basant sur le fait qu'il a toujours utilisé la même camionnette pour ses enlèvements et qu'il a donné son vrai prénom à ses victimes, comme l'affirme l'une d'entre elles, violée le 4 septembre 1982, une époque où il n'était pas encore passé au meurtre<sup>7</sup>. C'est un pervers sadique dont les actes sont guidés par ses fantasmes et qui est obnubilé par son sentiment de toute-puissance, au point de négliger certaines précautions élémentaires et de se dévoiler auprès de ses victimes, n'imaginant pas un seul instant que celles-ci puissent se défaire de son emprise ou s'échapper, lui échapper. Heureusement, après

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Nouvelle traduction, Gallimard, Folio, Paris, 1980, p.58. <sup>5</sup> Id. p.74

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Jean Mélon, « Le circuit sexuel » in *Dialectique des pulsions*, 3<sup>e</sup> édition revue, De Boeck, Bibliothèque de pathoanalyse, Bruxelles, 1990, p.116.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Dahinna Le Guennan, *Inavouable vérité*, Ed. Albin Michel, Paris, 2006.

être devenu un assassin et un meurtrier, une de celles-ci y est parvenue, sans doute parce que le sentiment d'impunité finit par faire oublier quelques précautions élémentaires...

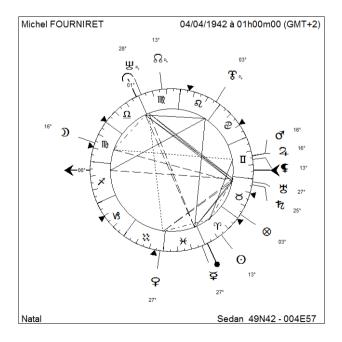
#### ELEMENTS DE BIOGRAPHIE

Quasiment rien n'est connu de l'enfance de Fourniret, si ce n'est des bribes et morceaux que lui-même a communiqués et dont on ne sait trop quel crédit leur accorder, sachant que nous avons affaire à un manipulateur. Il a notamment menti à sa première épouse sur son passé familial, lui affirmant qu'après la guerre, il avait été placé dans un institut pour enfants défavorisés à Pauvres (re-sic) dans les Ardennes. A sa deuxième femme, il a raconté que, lorsqu'il était enfant, sa mère avait été servante dans un château, ce qui est aussi faux.

Aux psychiatres qui l'ont interrogé, il a décrit sa mère comme caractérielle, se dessinant une enfance entre « Poil de carotte » (Jules Renard) et « Vipère au poing » (Hervé Bazin). Il affirme avoir été victime d'inceste par sa mère quand il avait quatre, cinq ou six ans. Quant à son père, ouvrier métallurgiste, il aurait été alcoolique et absent.

Il a un frère et une sœur tous deux plus âgés et décédés aujourd'hui, comme ses parents. Au sujet de sa sœur, il aurait été très marqué par la vision de celle-ci déféquant dans un seau. A ce propos, il a déclaré un jour : « Pour moi, une femme, ça ne défèque pas. C'est dégradant, ce n'est pas à la hauteur de la sainte Vierge. » Où l'on découvre une thématique typique de la perversion : la dialectique entre la pureté et l'impureté. Il se décrit d'ailleurs comme un enfant obnubilé par la pureté de la Vierge Marie.

Après avoir effectué son service militaire dans les commandos de l'Air en Algérie, du 5 novembre 1961 au 27 avril 1963, il devient ouvrier-fraiseur et menuisier. Il se marie une première fois le 31 mai 1963. Entre le deuxième semestre 1963 et le début 1964, il commet ses premiers attouchements sur des mineures, des fillettes âgées de 6 ou 7 ans. Pour ces faits, il écope de huit mois de prison avec sursis. Le 9 janvier 1964, naît son fils Jean-Christophe. En 1966, il est pour la deuxième fois soupçonné d'agression sexuelle sur mineure. Sa femme demande alors le divorce, qui est prononcé le 18 octobre 1968. Son deuxième mariage date du 26 septembre 1970 et durera quatorze ans. De sa deuxième épouse, il a eu des jumelles, nées le 17 novembre 1972, et un fils, Nicolas, mort broyé par une machine agricole à l'âge de 24 ans. Marie-Hélène, une de ses deux filles, s'est suicidée en 2006, submergée par les atrocités commises par son père.



Ses méfaits commencent à se multiplier : du 13 au 17 mars 1973, il est accusé d'outrage public à la pudeur et de violences légères; en 1977, il se rend coupable d'une exhibition sexuelle sur une jeune auto-stoppeuse; de 1982 à 1983, il commet au moins sept agressions sur des jeunes filles ; le 23 mars 1984, il se rend coupable de deux tentatives de viol, dont une sur une mineure de 15 ans; deux jours plus tard enfin, le 25 mars 1984, il agresse sexuellement une jeune femme et est condamné à cinq ans d'emprisonnement fermes, condamnation assortie de trois ans de mise à l'épreuve. Il est incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis le 26 juin 1984, où il partage sa cellule avec Jean-Pierre Hellegouarch. En décembre de la même année, après avoir passé une annonce, il entre en correspondance avec Monique Olivier, dont il a un fils le 9 septembre 1988 et avec laquelle il se marie le 28 juillet 1989. Grâce au jeu des remises de peine et aux trois ans de préventive effectués avant son procès, il est libre à peine trois ans après son incarcération. A sa sortie de prison, le 22 octobre 1987, ce n'est plus le même homme : désormais, Fourniret a non seulement trouvé une complice en la personne de Monique Olivier, support et tremplin parfait au déchaînement de ses fantasmes, mais il a aussi compris que, pour ne pas se faire rattraper par la justice, il ne doit pas laisser de traces derrière lui. Autrement dit, il ne compte plus laisser ses victimes en vie...

### ANALYSE ASTRO-PSYCHOLOGIQUE

La carte du ciel de Michel Fourniret présente plusieurs particularités marquantes, même si - à première vue - elle ne semble pas répondre aux attentes en termes de conflictualités. Mais à quoi faudrait-il justement s'attendre ?

Une configuration me semble d'autant plus significative dans ce contexte que, sans faire un amalgame abusif, elle me rappelle celle qui se présente chez l'un des plus grands criminels de l'histoire contemporaine : Adolf Hitler. Ce dernier était né sous une conjonction partile du maître de l'Ascendant, Vénus, à Mars en Maison VII. Or, Fourniret est né sous une conjonction partile de Jupiter, maître de son Ascendant, à Mars en Maison VII... Cette conjonction est déjà l'indice d'un tempérament imprégné d'agressivité tournée contre autrui, avec un côté aussi intrusif (Mars) qu'abusif (Jupiter), dans le signe des petits déplacements (Gémeaux), qui correspond aussi à la manipulation et aux écrits (Fourniret, qui n'a aucun charme personnel, a séduit les trois femmes de sa vie par ses écrits).

Deuxième fait marquant de ce thème : l'opposition exacte – à moins d'un degré d'orbe – et en double application entre Mercure et Neptune, très significative à plus d'un titre. Les deux planètes sont en effet angulaires, mais aussi en exil et en réception mutuelle, renforçant ainsi leur lien conflictuel et le rendant même indissoluble, avec la circonstance aggravante que cette opposition se situe dans l'axe 3/9, ce qui laisse le champ entièrement ouvert au côté manipulatoire et mensonger. D'autre part, si la culmination de Neptune traduit l'ampleur de la vie fantasmatique de Fourniret et le fait que ses actes – et sa destinée toute entière – soient sous l'emprise de ses fantasmes, l'étroite proximité de Mercure au Fond du Ciel indique la puissance de son mental et de ses intentions cachées. Dans ce contexte, le fait que les deux planètes soient en aspect harmonieux à Pluton ne peut que renforcer la détermination et donner une puissance inéluctable (pulsionnelle) aux fantasmes qui subjuguent littéralement le mental (Neptune en culmination opposé à Mercure).

La troisième configuration significative de ce thème est le carré partile entre Vénus et Uranus. Outre le fait que, comme tout aspect partile, il s'agit d'une véritable « marque de fabrique » du sujet, on remarque qu'ici aussi nous avons affaire à une réception mutuelle. Qui plus est, si le thème présente plusieurs aspects harmonieux, Vénus n'en reçoit aucun, n'étant reliée que par ce carré (qui implique également Saturne, ce qui se traduit d'ailleurs par une double réception mutuelle...), par un quinconce (à Neptune) et par un semi-carré (au Soleil). Quant à l'autre astre féminin, la Lune n'est pas mieux disposée : en chute, proche de la

cuspide de la Maison 12, elle s'oppose à Saturne et est elle aussi en réception mutuelle (par exaltation) avec Uranus.

Dans mon approche des phénomènes psychopathologiques, j'associe la perversion au binôme Vénus/Mars, Vénus se rattachant au rapport à soi et Mars au rapport à l'autre, dans les deux cas en tant qu'objet de plaisir. Cela se comprend lorsqu'on saisit que Vénus est le principe passif de séduction (littéralement « amener à soi »), tandis que Mars est le principe actif de conduction (« amener avec soi »), Vénus étant le séducteur et Mars le condottiere. Bien entendu, la primauté de l'objet – que le pervers manipule pour qu'il ne prédomine pas et ne le domine pas - est fondamentale dans ce contexte, d'où la nécessité de considérer la Lune et Saturne, les deux astres du rapport objectal. De même, le sujet, qui est nié par le pervers pour ne pas risquer d'être anéanti par lui, renvoie vers la polarité constitutive du Moi qui se joue entre le Soleil et Uranus. Ces facteurs - Lune, Saturne, Soleil et Uranus - auront donc leur rôle à jouer sans toutefois prévaloir comme ce doit être le cas avec Vénus et Mars. En raison de la symbolique liée à ces deux planètes, brièvement esquissée ci-dessus, il est logique de rattacher le principe martien à la dialectique entre le sadisme et le masochisme. Avec un Mars fort, autrement dit ne subissant aucune entrave (en particulier de Saturne et d'Uranus, les deux astres de la castration), on peut s'attendre à une personnalité de type sadique. Avec un Mars faible (par exemple affligé par Saturne ou Uranus), nous aurons plutôt affaire au masochisme. A noter que, dans ce contexte, la force et la faiblesse n'ont rien à voir avec la notion de dominante.

Nous retiendrons donc ici l'attention à accorder à Mars, mais aussi à Vénus, sans oublier le rôle du fantasme, dont on a vu plus haut l'importance, et donc de Neptune, qui, ne s'embarrassant pas du filtre de la pensée, est directement véhiculé dans les actes. Or, que constate-t-on dans le thème de Fourniret ?

Mars est tout-puissant en raison de sa conjonction partile à Jupiter, maître d'Ascendant, mais aussi de sa présence dans une Maison angulaire (la VII). A noter que la planète rouge gouverne les secteurs IV et 12, deux Maisons occultes à connotation mortifère. On peut aussi déduire de ces maîtrises que la problématique du sujet est bel et bien liée à son passé familial, d'autant plus que les deux significateurs parentaux (le Soleil et la Lune) sont sous sa gouverne. A souligner également, sa maîtrise par exaltation sur la Maison 2 ; or, la 2 et la VII, qu'il occupe, sont les deux Maisons « objectales », respectivement des objets matériels et des objets relationnels.

Vénus est brisée par la double quadrature de Saturne et Uranus qui, en Taureau, tranchent en défaveur de ses valeurs féminines à prévalence charnelle. La femme sensuelle et sexuée est en effet niée chez Fourniret, au profit d'une image idéale de la pureté associée à la virginité. Dès que la « membrane » est lacérée, la femme – devenue femelle à ses yeux – est littéralement anéantie, autrement dit renvoyée au néant. On peut aussi relever que Vénus gouverne le Milieu du Ciel, orientant dès lors la destinée vers l'accomplissement de desseins destructeurs pour la gent féminine. Quant à sa maîtrise sur la Maison 6, elle renvoie vers la notion d'assujettissement.

L'opposition entre Neptune et Mercure traduit l'impossibilité pour la pensée de faire barrage aux fantasmes qui, étant en position culminante, donc toute-puissante, la débordent. Encore un fois, les fantasmes de Fourniret gravitent autour de la Vierge Marie ; or, Neptune se situe dans le signe virginal... En tant que maître de VII, Mercure traduit l'effacement, la dissolution, voire la disparition de l'autre, mis sous le joug du fantasme neptunien. L'axe Vierge/Poissons étant intercepté entre les Maisons 3/9, cela confirme l'absence d'ancrage dans une structure névrotique, le mental n'ayant aucune prise sur les fantasmes.

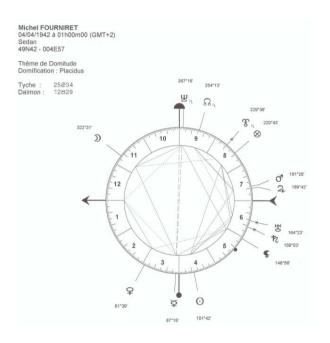
La relation à l'objet est douloureuse en raison de **l'opposition de la Lune à Saturne** dans l'axe 6/12. Outre sa présence en Scorpion en conjonction à la cuspide de la Maison 12, la Lune gouverne la Maison 8, des épreuves et de la mort. La Lune, figure de la féminité dans ce

qu'elle a d'immaculé, est fortement chargée sexuellement. La poursuite de la pureté féminine ne peut dès lors être qu'en souffrance, subie et actée. La relation objectale est d'autant plus forte que Saturne gouverne la Maison 2, sans oublier sa maîtrise par exaltation sur le Milieu du Ciel, qui oriente la destinée.

La constitution de la personnalité est déficiente car le Soleil est au semi-carré d'Uranus. Cette déficience est compensée par un besoin violent d'affirmer sa virilité, le Soleil se trouvant en Bélier et le passage à l'acte étant facilité par son sextile à Mars, un aspect qui a sans doute aussi aidé la prise de contact avec les victimes.

### COMPLEMENTS D'ANALYSE

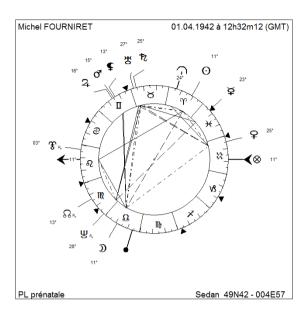
Le thème de domitude, c'est-à-dire des positions planétaires situées dans la sphère locale (terrestre), permet de vérifier la précision des positions zodiacales qui, en raison de leurs variations en latitude, forment parfois des aspects en longitude qui n'en sont pas vraiment. Il arrive ainsi que deux planètes en conjonction en longitude ne soient pas en conjonction en latitude. Cela peut surtout se produire avec la Lune et Pluton, deux astres qui peuvent présenter de fortes variations en latitude, mais aussi avec Mercure, Vénus et Mars.



Encore une fois, Michel Fourniret révèle un thème très significatif à cet égard. Mercure et Neptune, toujours angulaires, sont en opposition partile (à une minute d'arc!). C'est dire si cette configuration est active dans son cas. La conjonction entre Mars et Jupiter est un peu plus large (un peu plus d'un degré), mais ce qui est sans doute le plus significatif c'est que Mars est dans ce cas au carré partile du Soleil (à 14 minutes d'arc). Voilà comment une facilité apparente dans le passage à l'acte et dans la prise de contact (les deux astres sont en sextile sur le zodiaque) masque une tendance sous-jacente à la violence... Par ailleurs, si Vénus ne forme pas d'aspect de quadrature à Uranus, c'est la Lune qui prend le relais pourrait-on dire, puisqu'on lui découvre un carré à Pluton qui, dans le zodiaque, la gouverne.

Autre technique intéressante à vérifier : la syzygie prénatale, autrement dit la phase lunaire majeure qui a précédé la naissance. Dans ce cas, il s'agit d'une Pleine Lune. Cette fois, les significateurs féminins sont directement liés par aspect conflictuel (un sesquicarré), qui s'intègre dans une configuration particulièrement dissonante, le carré entre Vénus et Saturne-Uranus étant fermé par des sesquicarrés à la Lune d'une part et des semi-carrés au Soleil

d'autre part. On notera encore une fois la précision de ces aspects, avec en particulier le carré partile entre Vénus et Saturne, un aspect d'autant plus remarquable que les deux astres gouvernent ladite syzygie par domicile et par exaltation.



### **CONCLUSION**

Astrologiquement parlant, il ne peut y avoir aucun doute : Michel Fourniret est un cas d'école de pervers sadique. L'agressivité du sujet, entièrement tournée vers autrui, doublée d'un sentiment de toute-puissance et d'une vie fantasmatique sans aucune médiation, avec la circonstance aggravante d'un rapport particulièrement conflictuel vis-à-vis des emblèmes de la féminité, peut et doit servir d'exemple dans l'identification éventuelle d'autres personnalités pathologiques du même registre.

De façon plus spécifique, on peut considérer cinq configurations de son thème comme étant particulièrement significatives (mais non exhaustives) :

- La conjonction partile du maître de l'Ascendant à Mars en Maison VII.
- La conjonction partile entre Mars et Jupiter.
- Le carré partile entre le maître du MC et Uranus.
- Le carré partile entre Vénus et Uranus.
- L'opposition exacte entre Mercure et Neptune.

Il est probable que certaines de ces configurations orientent davantage vers la perversion, tandis que d'autres ouvrent la voie à la criminalité. Quoi qu'il en soit, elles pourraient servir à constituer un dossier des aspects emblématiques d'une carte du ciel, exemples à l'appui. Une piste de recherche à développer...

# MICHEL FOURNIRET PARCOURS D'UN PERVERS SADIQUE (2.2)

Michel Fourniret a avoué neuf meurtres et assassinats, mais on le soupçonne de nombreux autres crimes.

Les dates les plus significatives de son parcours sont les suivantes :

**22 octobre 1987** : il sort de la prison de Fleury-Mérogis et il s'installe dans l'Yonne, à Saint-Cyr-les-Colons, avec Monique Olivier.

11 décembre 1987 : viol et meurtre d'Isabelle Laville, enlevée à Auxerre.

**14 avril 1988** : il s'empare du magot du « gang des postiches » et, après l'avoir entraînée dans un guet-apens, il tue Farida Hamiche, la compagne de Jean-Pierre Hellegouarch.

3 août 1988 : viol et assassinat de Fabienne Leroy, enlevée à Châlons-en-Champagne.

23 janvier 1989 : achat du château de Sautou, à Donchéry, qui sera vendu le 30 juillet 1993.

**18 mars 1989** : tentative de viol et meurtre de Jeanne-Marie Desramault, enlevée à Charleville-Mézières.

20 décembre 1989 : enlèvement d'Elisabeth Brichet, à Namur, violée et tuée le lendemain.

21 novembre 1990 : meurtre de Natacha Danais, enlevée à Rezé.

9 avril 1992 : départ en Belgique, à Sart-Custinne.

16 mai 2000 : viol et meurtre de Céline Saison, enlevée à Charleville-Mézières.

5 mai 2001 : viol et meurtre de Mananya Thumpong, enlevée à Sedan.

**26 juin 2003** : enlèvement de Marie-Ascension Sangwe, qui parvient à s'enfuir, le dénonce et témoigne. Fourniret est arrêté le lendemain et incarcéré à la prison de Dinant.

28 juin 2004 : aveux de Monique Olivier.

30 juin 2004 : aveux de Michel Fourniret.

27 mars 2008 : ouverture du procès à Charleville-Mézières.

**28 mai 2008** : fin du procès. Michel Fourniret est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité incompressible, la peine maximale du code pénal français. Monique Olivier écope pour sa part de la perpétuité assortie d'une période de sûreté de 28 ans.

Des dizaines (on parle de quatre-vingt...) dossiers de disparitions ou de crimes non élucidés ont été rouverts depuis ses aveux. Parmi ceux-ci, son implication est plausible dans les cas suivants :

8 juillet 1988 : disparition de Marie-Angèle Domèce, à Auxerre.

16 mai 1990 : découverte du corps de Joanna Parrish, à Monéteau.

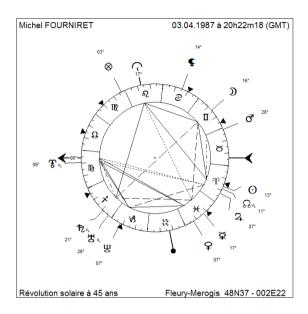
9 janvier 2003 : enlèvement et disparition d'Estelle Mouzin, à Guermantes.

La presse a également insisté sur une possible implication de Fourniret dans la disparition de Marie-Dolorès Rambla, le 3 juin 1974 à Marseille. Cet enlèvement, suivi du meurtre de la jeune fille, fut imputé à Christian Ranucci, interpellé le 5 juin 1974 et passé rapidement aux aveux. Christian Ranucci a été condamné à la peine capitale et guillotiné le 28 juillet 1976. Des photos prises lors de son procès montrent la présence d'une personne ressemblant vaguement à Fourniret. Celui-ci aurait passé ses vacances dans la région marseillaise à l'époque des faits, mais l'identité judiciaire, après comparaison des photos, n'a pas accrédité cette thèse.

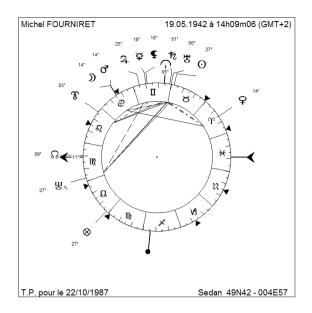
### LA SORTIE DE PRISON

Avec un passé déjà lourd en termes d'agressions sexuelles, Michel Fourniret est libéré le 22 octobre 1987 de la prison de à Fleury-Mérogis. Une approche combinée des techniques prévisionnelles ne laisse planer aucun doute quant au risque que représente alors le sujet.

Sa libération survient **le jour d'une Nouvelle Lune**, à 28°46 Balance. Il s'agit en effet d'un nouveau départ pour le sujet, d'autant plus favorable à ses desseins que les luminaires sont conjoints à la cuspide de la Maison 11 natale et en trigone à Vénus natale, maître du MC. Une triple conjonction céleste entre Pluton, Mercure et Vénus, proche de la Lune natale, assombrit toutefois le tableau, à quoi s'ajoute Saturne, maître par exaltation des luminaires, à 17° Sagittaire, opposé à la conjonction natale entre Mars et Jupiter...



La Révolution Solaire de l'année 1987 est très significative. La position des angles est déjà emblématique puisque si l'AS tombe en Scorpion, le MC se place pour sa part dans la Ms8 natale, tous deux laissant ainsi planer de sombres présages. Le maître d'AS, Mars, est au semi-carré partile du Soleil et se place en conjonction exacte à Uranus natal, sans oublier son carré à Vénus natale. Le maître d'AS du thème natal, Jupiter, est quant à lui en carré partile à Neptune, un aspect qui sème le trouble sur le climat dans lequel baignera le sujet au cours de cette année. Enfin, la Lune, qui s'oppose à Saturne et à Uranus, est en conjonction partile à Mars et Jupiter du natal, activant cette configuration de façon évidente. Par ailleurs, la configuration céleste qui l'implique constitue une double répétition par rapport au natal, où l'astre nocturne est aussi en opposition à la conjonction entre Saturne et Uranus. Ajoutons qu'Uranus, maître par exaltation de l'AS, est en carré à Mercure natal, ce qui complète un tableau particulièrement sombre et violent.



Les progressions (directions secondaires) pour cette date sont extrêmement parlantes sachant que nous avons affaire à un triple aspect partile : la Lune est en conjonction à Mars, tous deux au carré de Vénus! Comme si cela ne suffisait pas, ce carré est fermé par un semi-carré à Uranus. Cette configuration est directement en aspect au thème natal : la Lune et Mars sont au carré exact du Soleil, tandis que Vénus est en conjonction, tout aussi exacte, à ce dernier. Il y a un autre aspect partile en progressions : le trigone entre le Soleil et Neptune, qui semble mettre au grand jour le pôle fantasmatique de Fourniret, facilitant ainsi son expression. Celleci sera malheureusement conflictuelle, non seulement en raison des aspects ci-dessus, mais aussi parce que le Soleil est arrivé à la conjonction partile avec Uranus natal (à quatre minutes près). Le déchaînement des fantasmes n'est donc pas loin, comme cela s'est effectivement produit à peine un mois et demi plus tard...

Pour sa part, **l'éclipse lunaire** qui a précédé la libération, le 7 octobre à 13°15 Bélier, se produit à la conjonction partile du Soleil natal! Quant à son maître, Mars à 28°56 Vierge, il est en conjonction partile à Neptune natal, laissant ainsi présager le passage à l'acte des fantasmes, d'autant plus direct que l'opposition à Mercure natal signe l'impossibilité pour la mental de faire barrage. Autre fait remarquable lors de cette éclipse : la conjonction partile entre Mercure et Pluton (respectivement à 8°40 et 8°50 Scorpion) qui, au semi-carré partile d'Uranus, n'est pas là pour arrondir les angles.

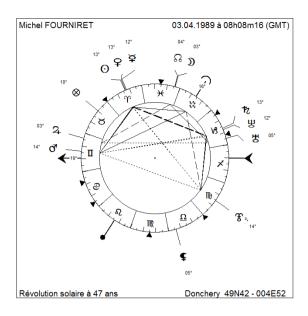
**L'éclipse solaire** du 23 septembre, à 29°34 Vierge, n'est guère plus encourageante puisqu'elle est conjointe à Neptune natal et opposée à Mercure natal...

Sachant que le premier meurtre de Fourniret est survenu le 11 décembre 1987, ces techniques prévisionnelles sont d'application pour cette date, ce y compris les éclipses.

Il n'est cependant pas possible d'analyser les nombreux crimes de Fourniret car cela nous mènerait trop loin. Nous nous bornerons donc à son mariage, à la période prétendument « creuse » de son parcours, à son arrestation, puis à son procès.

L'Union de Tous les Dangers

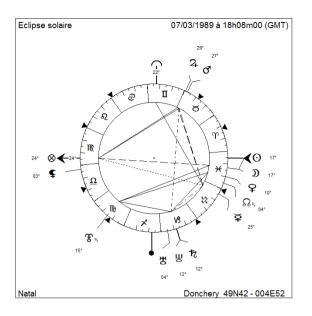
Le 28 juillet 1989, Michel Fourniret épouse Monique Olivier.



La Révolution Solaire est très significative s'agissant du mariage puisque l'AS tombe en Maison VII natale, à un peu plus de 3° de la redoutable conjonction Mars-Jupiter, qui semble ainsi sceller le « pacte criminel », avec Mars qui négocie d'ailleurs son retour sur sa position natale (à 2°25 d'orbe). Par ailleurs, cette RS se produit sous une triple conjonction très étroite entre Mercure, maître de l'AS de RS, Vénus et le Soleil, une configuration prometteuse en termes d'union, mais malheureusement viciée par un carré partile à Neptune et à Saturne, un aspect qui colore cette union d'une teinte aussi trouble qu'impitoyable, d'autant plus que les deux planètes sont en Maison 8... Un autre aspect partile distingue cette RS : la Lune en culmination est au carré de Jupiter, qui la gouverne, marquant une association vouée à l'illégalité, Jupiter étant également maître de la Maison VII. On notera que l'épouse (symbolisée naturellement par la Lune et accidentellement par Jupiter) prend une part active dans les entreprises sordides de Fourniret en raison de l'aspect que l'astre nocturne forme de la MsX à la Ms12.

Les éclipses qui précèdent le mariage ne sont pas indicatives quant à la possibilité d'une union, mais elles le sont quant à la nature de celle-ci, décidément inquiétante. L'éclipse lunaire du 20 février, à 2°00 Vierge est synchrone à la conjonction partile entre Saturne et Neptune (11° Capricorne), les deux planètes étant au sesquicarré de Jupiter céleste (27°42 Taureau). Or, ledit Jupiter est en conjonction partile à Uranus natal.

Pour **l'éclipse solaire** du 7 mars, à 17°09 Poissons, le discours est semblable : la conjonction entre Saturne et Neptune (12° Capricorne), ce dernier étant co-maître de l'éclipse, est cette fois au sesquicarré partile de Mars (27°48 Taureau), qui est en conjonction (à la minute près !) avec Uranus natal. Qui plus est, l'éclipse elle-même est au carré de la conjonction natale entre Mars et Jupiter. On pourrait toutefois rétorquer qu'elle est aussi au trigone de la Lune natale, mais celle-ci est malheureusement assombrie, au sens propre comme au figuré, par Pluton transitant à 15°04 Scorpion...



### DES ANNEES ETRANGEMENT CALMES...

Après le meurtre de Natacha Danais, le 21 novembre 1990, le parcours criminel de Fourniret connaîtrait une parenthèse étonnante de presque dix ans, jusqu'au 16 mai 2000, date du crime suivant qu'il a avoué. Il est toutefois difficile d'imaginer qu'il ait pu mettre ses pulsions en sourdine et s'abstenir pendant tout ce temps. Cette période correspond au passage de Pluton dans sa Maison 12, où l'astre fait sa première entrée à la fin décembre 1990 pour en sortir en octobre 1998, date à laquelle il franchit pour la première fois le seuil de l'Ascendant. On pourrait en déduire que cette période est restée et restera sans doute dans un grand halo de mystère, le sujet parvenant alors à dissimuler ses turpitudes et ses crimes.

En termes de progressions, cette période est celle au cours de laquelle Mercure devient stationnaire : en 1990, pour ses 48 ans (le 22 mai 1942), Mercure est à 22° Gémeaux. En fait, il progresse de moins d'un degré par jour à partir de ses 45 ans (le 19 mai 1942), pour commencer sa rétrogradation à l'âge de 57 ans (le 31 mai 1942). Or, il a commis le crime suivant qu'on lui connaît à l'âge de 58 ans. Dans ce cas aussi, on peut conclure que, sous un immobilisme apparent, il sera très difficile de connaître la vérité sur sa vie à l'époque, cette période restant littéralement muette. Par ailleurs, sur cette longue période, Jupiter est passé de 25°47 Gémeaux à 27°53 Gémeaux, au carré de Mercure natal et au trigone de Vénus natale. Sachant que Vénus gouverne notamment ses Maisons X et 11, nul doute que nous avons affaire à un aspect très protecteur, mais le carré à Mercure peut-il nous faire croire que Fourniret se soit alors calmé? Manifestement non, d'autant que Mercure est maître de la Maison VII, mais aussi de Mars et de Jupiter. Enfin, Neptune est à cette époque dans une situation analogue à celle de Mercure, c'est-à-dire qu'il est stationnaire : le 22 mai 1942 (48 ans), il recule d'à peine 5", mais sa rétrogradation s'achève plus tard, le 8 juin 1942 (65 ans). Cela n'est toutefois pas anodin sachant que le procès de Michel Fourniret s'est ouvert à la veille de ses 66 ans... Mercure et Neptune étant angulaires et opposées à la naissance, leur rôle dans ce thème est indéniable.

### L'ARRESTATION ET LES AVEUX

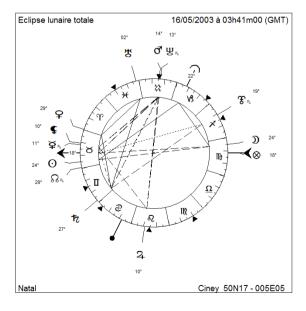
Le parcours criminel de Michel Fourniret et de sa complice arrive à son terme le 26 juin 2003 à Ciney, avec la tentative d'enlèvement de Marie-Ascension Sangwe, âgée de 13 ans. Elle se fait accoster selon une méthode éprouvée par Fourniret, qui prétend chercher son chemin. Il l'embarque de force sur le siège passager, mais avec beaucoup de sang-froid la jeune fille n'arrête pas de lui parler et de lui poser des questions, voulant notamment savoir s'il appartient à la bande de Dutroux. Ce à quoi il répond : « Non... Mais je suis pire »... Elle

parvient toutefois à le déstabiliser en lui demandant s'il croit en Dieu, puis en se mettant à prier à voix haute. Agacé, Fourniret s'arrête pour la faire monter à l'arrière de la camionnette. Dans son énervement, il l'attache mal et, après avoir défait ses liens, Marie-Ascension parvient à s'échapper à un carrefour. Là, une conductrice qui l'aperçoit la prend en charge et l'emmène au commissariat de police le plus proche. Sur le chemin, croisant la camionnette fatidique, que la fillette reconnaît, elle note le numéro de la plaque d'immatriculation. La police se rend alors directement au domicile de Fourniret et elle l'intercepte. *Alea jacta est*...

La Révolution Solaire de 2003 ne semble pas significative, du moins en termes d'arrestation. L'AS est en Balance et son maître, Vénus, n'est pas trop mal disposé. Son quinconce partile à Jupiter laisse toutefois présager un équilibre instable dans le rapport entre le sujet et la justice. Cette interprétation est corroborée par l'aspect conflictuel, un semi-carré partile, entre ledit Jupiter et Saturne, maître par exaltation de l'AS. Si Jupiter est le significateur naturel de la justice, il est aussi dans ce cas significateur accidentel des déplacements (maître de 3). La Ms3 est impliquée dans une autre configuration partile puisque Pluton, qui l'occupe, est en sesquicarré à la Lune en 8. Un aspect qui semble toutefois surtout indiquer la volonté de s'en prendre à une enfant. Par rapport au thème natal, la seule configuration conflictuelle est liée à Neptune, en semi-carré partile à Mercure natal et en sesquicarré à sa propre position.

**Le thème progressé** n'est pas non plus très parlant, si ce n'est que la Lune (conjointe à la cuspide de 12 dans le natal) est en conjonction partile au MC et que Mercure est en conjonction exacte à l'AS. Vénus, de son côté, maître de la Maison 12 du TP et de la X du natal applique au carré de Pluton à un peu plus de 1°.

Les éclipses sont-elles plus significatives pour comprendre ce faux-pas? La réponse est résolument positive. L'éclipse lunaire du 16 mai se produit à 24°56 du Scorpion, autrement dit en Maison 12 natale (l'enfermement) et en opposition exacte à Saturne natal (la chute...). Quant à ses maîtres, si Pluton revient vers l'opposition à Mars et Jupiter du natal (à un peu plus de 2°), on remarque surtout la configuration formée par Mars, en conjonction étroite à Neptune et en opposition à Jupiter. Cet aspect est une résonance par rapport au natal, où les deux planètes sont conjointes. Qui plus est, Mars est à un peu plus de 2° d'orbe du carré à la Lune natale et il forme un sesquicarré à Neptune natal.

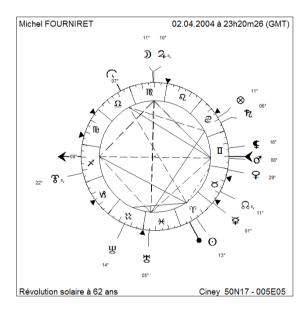


Pour ce qui est de **l'éclipse solaire** du 31 mai, à 9°19 Gémeaux, son maître, Mercure, est en carré à Neptune, formant ainsi une résonance par rapport au natal (où les deux astres sont opposés) avec une transmission indirecte puisque Mercure est opposé à la Lune natale.

S'ajoute aussi la répétition de l'angularité de Neptune au MC, soulignant sans doute l'importance de cette éclipse pour la destinée de Fourniret.

Placé en détention préventive pendant presque un an, il n'avouera rien de son passé criminel, mais Monique Olivier craque la première, le 28 juin 2004, alors qu'il était sur le point d'être relâché. Deux jours plus tard, il passe lui aussi aux aveux.

La Révolution Solaire de cette année est très significative. La configuration qui retiendra le plus l'attention relie la conjonction entre la Lune et Jupiter en Ms9 (la justice) par opposition à Uranus et par carré à Mars, angulaire au DS. Mars est d'autant plus emblématique qu'il est maître de 12 (la prison) et de IV (début et fin des choses), tandis que Jupiter est maître de l'AS. Qui plus est, cette configuration inclut une répétition (l'opposition entre la Lune et Uranus) et une résonance (le carré entre Mars et Jupiter), toutes deux avec transmission indirecte (Uranus est carré à l'AS natal et Mars est conjoint au DS natal). Comparée au thème natal, cette RS révèle deux autres points significatifs : l'AS se superpose à quelques degrés près à l'AS natal, tandis que Vénus, maître du MC, est conjointe à Uranus natal et carré à sa propre position.



Le thème progressé montre surtout que Vénus, qui gouverne le MC natal, est arrivée au carré partile de Pluton, que ce soit en progressions ou par rapport au radix. Pour rappel, Pluton est maître de la Ms12 dans le natal. La conjonction partile de Jupiter à l'AS progressé n'est pas non plus anodine, sachant qu'il est maître de l'AS et qu'il est le significateur naturel de la justice. On notera aussi que la Lune vient de passer le carré à Saturne progressé et qu'elle est au carré de l'AS natal. Or, en progressions Saturne est en Ms12, tandis que dans le natal la Lune est conjointe à la cuspide de 12.

L'éclipse lunaire du 4 mai, à 14°40 Scorpion, se produit en conjonction à la Lune natale. Or, dans les deux cas, la Lune est sur la cuspide de la 12! En outre, cette éclipse se fait au double carré de Neptune, lui-même au carré de la Lune natale. On peut aussi ajouter que Mars, le premier maître de l'éclipse, est certes au trigone de Vénus natale, mais aussi au double carré de Neptune et de Mercure radix.

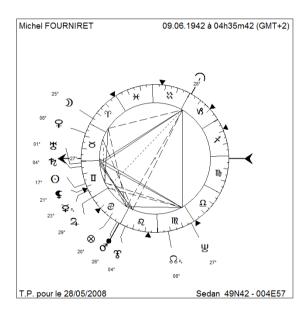
De son côté, **l'éclipse solaire** du 19 avril, à 29°49 Bélier, se place sur la cuspide de la Ms5 natale (fin des plaisirs pour Fourniret) et au semi-carré de la conjonction Mars-Jupiter radix.

Son maître, Mars, est à un peu plus de 2° d'orbe de sa position natale, mais aussi au semicarré partile de Pluton radix, les deux maîtrisant la Ms12 de Fourniret.

#### LE PROCES ET LE VERDICT

L'ouverture du procès a eu lieu une semaine avant l'anniversaire de Fourniret, mais on peut se référer à la date du verdict pour situer le contexte astrologique.

La Révolution Solaire présente un AS en Scorpion, au beau milieu de la Ms12 natale ! C'est la case prison... Son maître, Mars, est en carré au Soleil et opposé à Jupiter (encore une résonance de la configuration natale) : le sujet doit payer pour ses crimes. Vénus forme également une résonance puisqu'elle est conjointe à Uranus (carré dans le natal). Quant à la Lune, elle s'oppose à Saturne, comme dans le natal.



Le thème progressé, pour sa part, présente l'AS en conjonction partile à Uranus natal, maître par exaltation de la Ms12, mais aussi carré partile à Vénus natale, maître de X. Par ailleurs, sur l'année écoulée, le Soleil est passé à la conjonction de Mars et Jupiter radix, ce que l'on pourrait traduire par la nécessité de rendre des comptes à la justice. Quant à la Lune, elle est au carré de Mars progressé, maître de 12 natale.

L'éclipse lunaire du 21 février, à 1°50 Vierge, se produit à la conjonction de Saturne céleste (encore une résonance par rapport à l'opposition natale), à 5°25 Vierge, qui est au carré de l'AS natal. Si son maître Mercure ne forme aucun aspect particulier, on remarque toutefois que, calculée pour Charleville-Mézières, elle présente Mars en conjonction partile au Descendant et au double carré de Mercure et Neptune radix. Pour sa part, le MC est carré à Uranus natal.

L'éclipse solaire du 7 février, enfin, à 17°44 Verseau, est au trigone de la conjonction Mars-Jupiter natale, mais aussi au carré de la Lune natale, sans oublier son sesquicarré au MC radix. On notera qu'elle est conjointe à Mercure dans le ciel, lui-même formant les mêmes aspects, cette fois partiles. Quant aux maîtres de l'éclipse, Saturne est carré partile à l'AS natal et Uranus est en trigone partile à la Lune natale, mais aussi en carré partile à la conjonction Mars-Jupiter.

Au-delà de l'intérêt inhérent aux différentes techniques utilisées, une approche plus globale permet de relever un fait intéressant : en comparant le thème progressé du verdict (28 mai 2008) et celui de la sortie de prison (22 octobre 1987) au thème natal, on constate dans les deux cas l'activation d'un point particulier du natal : Uranus. En effet, lors de la libération, le Soleil progressé est en conjonction partile à Uranus natal, qui reçoit une nouvelle conjonction partile lors de dénouement du procès, cette fois de l'AS progressé. On pourrait sans doute dire que, dans le premier cas, le Soleil colporte les valeurs agressives du Bélier qu'il occupe dans le natal, tandis que, dans le deuxième, l'Ascendant est imprégné des valeurs de justice liées également à sa position natale. Quant à savoir pourquoi Uranus jouerait un tel rôle de détonateur, sa réception mutuelle et son carré partile à Vénus, maître du MC, n'y sont sans doute pas pour rien. •

Tous droits réservés Michaël MANDL, avril 2008 Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation de l'auteur (Article paru dans InfoSophia n°54 & 55, 2/2008 & 3/2009)